

## Délibération n° 2018-03-37

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

### Objet

Conclusion d'une convention partenariale 2017-2026 avec le Conseil départemental en vue de la préservation et valorisation de l'espace naturel sensible (ENS) de la Vallée des Saints

### Rapporteur

LAGARDE Maguy

**Date de convocation**  
19 juin 2018

**Date d'affichage du compte-rendu**  
4 juillet 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126  
Présents : 89  
Votants : 98  
Pour : 98  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

### Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle		ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERLOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoit	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (9) : ALLART Sébastien à BAYSSAT Marie, BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

VU l'avis de la commission tourisme et loisirs ;

VU le projet de convention ci-annexé ;

**CONSIDÉRANT** que les espaces naturels sensibles (ENS) sont une politique départementale et que les schémas départementaux des ENS ont permis, par le passé, la création d'ENS dits d'initiative locale ;

**CONSIDÉRANT** que l'espace naturel sensible de la Vallée des Saints à Boudes avait été créé par l'ex-communauté de communes de Lembron Val d'Allier et qu'il est de compétence communautaire au titre des compétences facultatives dans le domaine du tourisme ;

**CONSIDÉRANT** qu'un nouveau schéma départemental des ENS a été acté en décembre 2016 pour la période 2017-2026 et qu'il convient de formaliser, au sein d'une convention, les relations partenariales entre le département et l'Agglo Pays d'Issoire pour la Vallée des Saints ;

**CONSIDÉRANT** que la convention prévoit notamment :

- un engagement à la réalisation d'un plan de gestion pour une durée de 5 ans minimum ;
- une évaluation continue ;
- la mise en œuvre du plan de gestion dans la limite des moyens financiers de la collectivité porteuse ;
- un apport de subvention de la part du Département de 20 % pour les communautés d'agglomération ;

**CONSIDÉRANT** que le plan de gestion de la vallée des Saints a pris fin en 2017 et que l'écriture d'un nouveau plan sera la première action à engager ;

**CONSIDÉRANT** que la commission tourisme et loisirs a émis un avis favorable ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Madame le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider la signature de la convention de partenariat entre l'Agglo Pays d'Issoire et le Conseil départemental telle qu'elle est annexée ;
- de prendre acte que le programme d'action et le plan de financement seront validés par une délibération ultérieure dès lors que le plan de gestion sera rédigé ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 10/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 10/07/2018

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le

The logo for SLOW, featuring the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 063-200070407-20180626-DEL\_2018\_03\_37-DE